France MEAE (diplomatie.gouv.fr) — 2026-09-17

Déclaration conjointe de la République française et du Royaume hachémite de Jordanie à l’occasion de la visite de Sa Majesté le Roi Abdallah II à Paris

Sa Majesté le Roi Abdallah II Ibn Hussein, Roi du Royaume hachémite de Jordanie, a effectué le 17 septembre une visite officielle en France, à l’invitation du Président de la République française, Emmanuel Macron. Les deux chefs d’État se sont entretenus de manière détaillée sur les moyens de renforcer les relations historiques d’amitié entre les deux pays et ont échangé sur la situation régionale et les questions internationales d'intérêt commun.

Ils ont confirmé les liens profonds unissant la France et la Jordanie, qui reposent sur une amitié solide, la confiance et le respect mutuel, et ils ont souligné l’importance de poursuivre la coordination de leurs efforts et leur concertation, ainsi que de rapprocher leurs points de vue sur plusieurs dossiers régionaux et internationaux d'intérêt commun.

Défense et sécurité

Les deux chefs d’État ont souligné que le partenariat franco-jordanien en matière de défense et de sécurité était essentiel, tout comme la concertation entre les deux pays en appui aux efforts de désescalade régionale. Le Président de la République française a affirmé l’engagement de la France à soutenir la sécurité et la stabilité de la Jordanie, pierre angulaire de la sécurité et de la stabilité au Proche et au Moyen-Orient.

Les deux chefs d’État ont estimé que la signature, pendant la visite, d’un Accord relatif à la coopération en matière de défense, représente une étape importante pour consolider le partenariat de défense franco-jordanien. Ils ont affirmé que cet accord traduit l’engagement des deux pays à continuer à approfondir leur partenariat en matière de défense, et fournit un cadre global pour organiser les différents aspects de la coopération en matière de défense et de sécurité, au service de leurs intérêts communs. Cet accord renforce également leur capacité à faire face aux nouveaux enjeux et menaces en pleine évolution, soutient les efforts de renforcement des capacités de défense jordaniennes et permet à la France et à la Jordanie de contribuer ensemble encore davantage à asseoir la sécurité et la stabilité au Proche et au Moyen-Orient.

Économie

Les deux chefs d’État ont réitéré la volonté des deux pays d’étendre la coopération économique et de développer des partenariats mutuellement avantageux dans ce domaine. Ils ont souligné l’implication financière de la France et la mobilisation des entreprises françaises en soutien au projet National Conveyor, qui constitue un projet stratégique vital pour la Jordanie pour faire face au stress hydrique. Ils ont également affirmé leur volonté de coopérer en vue de renforcer et de diversifier les chaînes d’approvisionnement entre le Moyen-Orient et le Proche-Orient d'une part, et entre le Moyen-Orient et l’Europe d’autre part, afin d’accroître le commerce, la connectivité, la prospérité et l’intégration régionale.

Situation régionale et internationale

Les deux chefs d’État ont examiné la situation au Proche et au Moyen-Orient et ils ont affirmé leur préoccupation face à la persistance des tensions. Ils ont estimé qu'il était nécessaire que tous les acteurs concernés redoublent d’efforts pour mettre fin à l’escalade en recourant à la diplomatie et au dialogue.

La France a condamné avec la plus grande fermeté les attaques iraniennes qui ont visé la Jordanie et elle a affirmé sa solidarité avec le Royaume hachémite de Jordanie ainsi que la poursuite de ses efforts en vue de garantir la sécurité de tous ses partenaires au Moyen-Orient. Les deux pays ont indiqué appuyer l’ensemble des efforts visant à parvenir à une solution diplomatique qui permette de mettre fin à la crise, de régler ses causes et d’ancrer la sécurité et la stabilité de manière durable.

Les deux pays ont réaffirmé la nécessité de garantir la liberté de navigation dans le détroit d’Ormuz conformément au droit international, notamment à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Ils ont aussi affirmé la nécessité de garantir la sûreté maritime et la liberté de navigation en mer Rouge et dans le détroit de Bab-el-Mandeb.

Les deux chefs d’État ont ouvert, aux côtés du président de la République libanaise, le général Joseph Aoun, une réunion organisée dans le cadre de l’initiative d’Aqaba afin de mobiliser les efforts en soutien aux forces armées libanaises, de déterminer leurs besoins et de renforcer la coopération entre l’ensemble des parties qui leur apportent un soutien. Ils ont affirmé le soutien de la France et de la Jordanie aux efforts de l’État libanais pour garantir la sécurité du Liban, accroître sa souveraineté sur l’ensemble de son territoire et assurer le monopole de l’État sur les armes, ainsi que la nécessité pour toutes les parties de se conformer à la résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Ils ont réaffirmé qu’il était indispensable de prendre des mesures concrètes, selon un calendrier clair, pour mettre en place un État palestinien indépendant et souverain dans les frontières du 4 juin 1967 avec pour capitale Jérusalem-Est, vivant côte-à-côte avec Israël en paix et en sécurité, sur la base de la

solution des deux États, qui constitue le seul moyen de parvenir à une paix juste et durable. Ils ont également affirmé la nécessité de mettre pleinement en œuvre la Déclaration de New York du 29 juillet 2025.

Les deux chefs d'État ont réaffirmé leur opposition à toute tentative d'annexion de la Cisjordanie et à toute tentative d'Israël de déplacer le peuple palestinien, et ils ont réaffirmé leur condamnation du projet de colonisation illégale E1. Ils ont réaffirmé la nécessité de préserver le statut historique et juridique actuel des lieux saints musulmans et chrétiens à Jérusalem. Le Président de la République française a affirmé le rôle essentiel de la monarchie hachémite en tant que gardienne de ces lieux saints.

Les deux chefs d'État ont affirmé qu'il était important de mettre en œuvre le plan de paix en 20 points du Président des États-Unis pour assurer la stabilité dans la bande de Gaza, et la résolution 2803 (2025) du Conseil de sécurité, ainsi que de garantir la protection des civils et l'accès de l'aide humanitaire sans entrave et en quantité suffisante.

Ils ont affirmé le soutien des deux pays à l'unité, à la sécurité, à la stabilité et à la souveraineté de la Syrie et leur appui au gouvernement syrien dans ses efforts de reconstruction, en se fondant sur les aspirations du peuple syrien et les droits de toutes ses composantes. Ils ont souligné la nécessité de mettre en œuvre la feuille de route adoptée par la Jordanie, la Syrie et les États-Unis le 16 septembre 2025 pour mettre fin à la crise à Souweïda et assurer la stabilité du Sud de la Syrie.

Ils ont aussi affirmé qu'il était nécessaire qu'Israël cesse ses attaques contre la Syrie, en mettant en garde contre les répercussions sur la sécurité et la stabilité de ces deux régions que pourrait avoir leur poursuite, au moment où le gouvernement syrien s'attache à reconstruire la Syrie et à garantir sa sécurité et sa stabilité, et privilégie la voie diplomatique pour régler les questions en suspens et parvenir à un accord de sécurité qui pourrait servir de base à un futur accord plus global. Ils ont appelé Israël à se retirer des territoires syriens occupés et à respecter l'accord de désengagement de 1974.

Les deux chefs d'État ont affirmé leur engagement commun de renforcer le respect du droit international humanitaire et de garantir son application, qui doit constituer une priorité politique internationale, face aux enjeux sans précédent auxquels est confrontée la protection des civils dans les conflits armés. Dans ce contexte, ils ont attiré l'attention sur les progrès remarquables de l'Initiative mondiale visant à revitaliser l'engagement politique en faveur du droit international humanitaire lancée en juillet 2024 par la Jordanie, la France, le Brésil, la Chine, le Kazakhstan et l'Afrique du Sud, en partenariat avec le Comité international de la Croix-Rouge, qui compte actuellement 118 États. Ils ont salué l'accueil par le Royaume hachémite de Jordanie d'une conférence internationale de haut niveau le 7 décembre 2026, en estimant que cet événement représente une étape essentielle pour traduire l'élan politique suscité par cette initiative en un engagement renouvelé et des travaux

concrets afin de mieux faire respecter le droit international humanitaire. Ils ont appelé les États à participer à cette conférence au niveau le plus élevé possible et à contribuer activement à son succès.

Source: https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/presse-et-ressources/decouvrir-et-informer/actualites/declaration-conjointe-de-la-republique-francaise-et-du-royaume-hachemite-de-jordanie-a-l-occasion-de